Reine et… Queen L'univers queer s'approprie aussi l'esthétique du XVIIIe s.› Le performeur drag Utica Queen.

ERIC MAGNUSSEN/SP

La mode du Siècle des lumières a le feu sacré

L'exposition du palais Galliera illustre la façon dont les époques postérieures se sont réapproprié le XVIIIe siècle et l'ont réinterprété en toute liberté. Un style dont l'influence est toujours en vogue.

La robe portée par la chanteuse Dua Lipa, lors du très médiatisé gala du MET en 2023, devrait produire son effet sur les fashionistas. Signée Karl Lagerfeld, elle est présentée à Galliera pour illustrer l'influence du XVIIIe siècle sur les créateurs contemporains. «L'exposition ne porte pas sur la mode de cette époque, mais sur sa réception et sur les fantasmes que les siècles successifs ont projetés sur elle», explique Pascale Gorguet-Ballesteros, commissaire et responsable des collections de vêtements des XVIIe et XVIIIe siècles. La spécialiste a si souvent entendu parler de la période comme d'un temps lointain et «poussiéreux», qu'elle souhaitait démontrer toute sa vigueur.

Contraint ou naturel

Une première salle nous remémore ses évolutions vestimentaires. Le XVIIIe siècle hérite de schémas de l'époque moderne, avec un corps structuré artificiellement, contraint par des baleines, un buste transformé en triangle, un panier sous les jupes pour élargir le volume des hanches. Vers 1770-1780, les formes se diversifient et aboutissent à l'avènement de la robe droite qui renoue avec une silhouette natu-

relle. Les femmes, tenues de montrer leur rang social, recouvrent une liberté perdue depuis la fin du Moyen Âge. «Le XVIIIe siècle les débarrasse des artifices imposants et contraignants du XVIIe siècle. Comme le montre le portrait de Marie-Antoinette en robe chemise peint par Élisabeth Vigée Le Brun en 1783», confirme la conservatrice du musée. Après 1750, les perruquiers cèdent le pas aux coiffeurs qui créent avec des plumes, gazes, dentelles, rubans, etc. et suscitent d'autres changements d'apparence. Les marchandes de mode, comme l'incontournable Rose Bertin, connaissent, quant à elles, un développement exponentiel et bénéficient d'une grande mutation de la soierie lyonnaise. Les décors tissés opulents et complexes s'effacent au profit d'étoffes unies, offrant à ces habiles commerçantes l'opportunité de déployer tous leurs talents. Dès lors, «c'est l'ornement de la robe qui devient ostentatoire».

Ce décor posé, on apprend que le Siècle des lumières fait rapidement office de source d'inspiration. «Le XIXe siècle le fantasme en ne retenant que ce qui l'intéresse. Il gomme un peu la fin du règne de Louis XIV ou la Régence, pour conserver l'époque de Louis XV, puis les débuts heureux de Louis XVI et Marie-Antoinette. Face à ses propres bouleversements politiques et sociaux, il le perçoit comme un paradis perdu», explique encore Pascale Gorguet Ballesteros.

Mortels, les escarpins !

Dès les années 1830-1840, la mode traduit cette redécouverte avec certaines libertés. Ainsi le motif de la rose s'y déploie-t-il largement, alors que «cette fleur n'est pas omniprésente dans les tissus lyonnais de la première moitié du XVIIIe siècle. Mais sa culture s'intensifie autour de Lyon, elle est expédiée dans toute la France», indique la conservatrice. Par la suite, chaque époque ira de ses amalgames et réinterprétations. En fin de parcours, la section «L'Utopie des apparences» montre que nos XXe et XXIe siècles ont hérité d'une tradition réinventée qu'ils continuent à nourrir. En fil rouge, l'exemple de la frégate *Belle Poule*, récompensée pour sa bravoure lors d'une bataille contre les Anglais en 1778, qui inspira alors bien des coiffures. Jean-Paul Gaultier l'a reprise dans sa collection *Les Marquis touaregs*; le chapelier irlandais Philip Treacy dans une création destinée à la journaliste Isabella Blow; et Paloma, gagnante de l'émission *Drag Race France*, dans un de ses looks. Chacun constatera que le XVIIIe siècle, aujourd'hui perçu comme une période de liberté érotique, «performe» aussi dans l'art du drag et ce n'est pas un hasard si Utica Queen *(photo p. 78)* incarne l'affiche de l'exposition.

Parmi les plus de 70 silhouettes, et les tableaux, gravures, accessoires, etc., un volet est entièrement consacré au corset attribué à Marie-Antoinette. L'occasion d'approcher la fragile pièce d'habit de cour qui ne devrait plus sortir des réserves. Une paire d'escarpins ravive un souvenir moins glamour de la reine: elle les portait… pour monter à l'échafaud!

STÉPHANIE GATIGNOL

La mode du XVIIIe siècle, un héritage fantasmé,
palais Galliera, Paris (16e), jusqu'au 12 juillet.
www.palaisgalliera.paris.fr

CC0 PARIS MUSÉES/PALAIS GALLIERA/SP

Une veste bien taillée Cet habit de soie et taffetas (1747) a appartenu à Claude Lamoral II, prince de Ligne et du Saiwnt Empire (1685-1766).

CC0 PALAIS GALLIERA-PARIS MUSÉES/SP

Très juste au corps Ce corset de mousseline, tulle, soie et perles a été créé vers 1900 par le couturier Jacques Doucet pour la danseuse Cléo de Mérode.

Simone Veil, des mots et des silences

Dès l'entrée, un parfum de mimosa évoque les jours heureux à Nice, avant que la vie d'André et Yvonne Jacob et de leurs quatre enfants ne vire au cauchemar. Conçue par David Teboul, inspirée de l'ouvrage et du film éponymes qu'il a réalisés, l'exposition *Simone Veil. Mes sœurs et moi* nous plonge dans l'intimité et la tragédie de cette famille. Les récits et les correspondances de Milou, Denise et Simone servent de socle, associés à leurs photos personnelles. Les images de baignade et de scoutisme racontent l'enfance ordinaire des filles et de leur frère Jean, très soudés autour de leur mère. Puis les échanges évoquent la montée des périls jusqu'à l'arrestation de tous les membres du clan à partir de mars 1944. Milou, Simone et leur mère seront déportées à Auschwitz, André et Jean, en Lituanie et Denise, engagée depuis 1943 dans la Résistance, à Ravensbrück. Seules les trois jeunes femmes ont survécu, mais Milou périt, en 1952, dans un accident. Son journal, rédigé à son retour des camps, est bouleversant. Mais aussi cette lettre de Denise à Simone (1987), dans laquelle elle regrette leur incapacité à évoquer leurs déportations respectives. Remarquable exposition sur tout ce qui a été dit et tout ce qui n'a pas pu l'être. ✠ S. G.

ARCHIVES FAMILLES VEIL ET VERNAY/SP

Le temps de l'innocence (de g. à dr.) Denise, Yvonne, Jean, Simone (environ 2 ans) et Madeleine dite Milou. Nice (1929).

Simone Veil. Mes sœurs et moi, Mémorial de la Shoah, Paris (4e), jusqu'au 15 octobre. www.memorialdelashoah.org

La sorcière, du fantasme à la réalité

Alors que le musée de Pont-Aven s'intéressait, l'an passé, aux représentations de la sorcière dans l'art de 1860 à la Belle Époque, Nantes étudie la façon dont cette figure s'est construite et transformée jusqu'à sa réappropriation contemporaine par les militantes féministes. L'exposition débute avec l'évocation des « magiciennes » du monde gréco-romain dont les pratiques étaient connues de tous et que les auteurs anciens célébraient dans leurs écrits. Elle décrypte ensuite la bascule vers la créature maléfique : au XIIIe siècle, la lutte contre les hérésies devient déterminante pour le pouvoir ecclésiastique. Au XIVe siècle, la sorcière est présentée au service du diable ; au XVe siècle, elle menace l'ordre divin sur terre et son éradication s'impose… Ainsi, au cours des XVIe et XVIIe siècles, des milliers de femmes sont traquées et l'Europe se couvre de bûchers. En France, il faudra attendre 1682 pour qu'une ordonnance de Louis XIV mette fin au crime de sorcellerie, après que Mme de Montespan, sa favorite, a été compromise dans l'affaire des Poisons. Dès lors, plusieurs retournements font évoluer les regards. Jalon notable, la parution de *La Sorcière* de Jules Michelet, en 1862, renverse son image négative pour la transformer en créature libre, puissante et proche de la nature. Créant un mythe moderne dont certaines féministes se sont emparé pour le brandir en étendard de leur combat contre le patriarcat. Les 180 objets présentés (peintures, gravures, manuscrits, etc.) montrent à quel point la perception de la sorcière, crainte, persécutée ou érigée en icône, fut – et demeure ! – imprégnée de fantasmes. Il était temps de la reconnecter à ses réalités historiques pour chasser les clichés à… coups de balai. ✠ S. G.

PETER NAHUM AT THE LEICESTER GALLERIES, LONDON/BRIDGEMAN IMAGES

Métamorphoses Magicienne respectée, figure démoniaque ou icône féministe, la perception de la sorcière n'a cessé d'évoluer dans l'inconscient collectif. *Circé*, de J. W. Waterhouse (1911).

Sorcières, château des ducs de Bretagne, Nantes (44), jusqu'au 28 juin. www.chateaunantes.fr

Quand Napoléon préparait sa succession

« Je désire que mes cendres reposent sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple français que j'ai tant aimé.» Du testament de Napoléon Ier, chacun connaît ce souhait, couché en première page et inscrit à l'entrée de son mausolée aux Invalides. Mais peu d'études ont abordé ce dernier acte autographe dans sa globalité. Les Archives nationales s'y emploient dans le cadre de leur cycle d'expositions «Les Remarquables» et s'attachent à en explorer les thèmes récurrents, même si elles ne présentent qu'une partie réduite, mais significative, des 58 pages du document.

Après avoir rappelé le contexte de captivité dans lequel l'exilé de Sainte-Hélène l'a consigné, du 15 au 27 avril 1821, quelques jours avant son décès, l'institution se penche sur le destin qu'il envisage pour son fils, le duc de Reichstadt. «On s'aperçoit qu'à l'heure de sa mort, et dans l'optique de permettre la pérennité de sa dynastie, celui-ci occupe une place majeure et centrale», explique Benoît Morant, le commissaire scientifique. En vitrine, une lettre du jeune homme, âgé de 16 ans, montre d'ailleurs que ce dernier a eu connaissance des dernières volontés de son père. Autre sujet majeur mis en avant: l'importance de la gloire, érigée en principe de vie et de mort par Napoléon. «Son legs financier le plus important est à l'endroit des anciens combattants qui l'ont suivi durant toutes les guerres de la Révolution et de l'Empire. Il leur transfère son domaine privé, dont le montant s'élève à 200 millions de francs.» Une vidéo offre encore un aperçu complet des différentes phases de l'épopée que fut l'exécution testamentaire, freinée ou relancée en fonction du contexte politique. Il a fallu près de quarante ans pour qu'elle parvienne à son terme. **S. G.**

Le Testament de Napoléon Ier, Archives nationales, Paris (3e), jusqu'au 29 juin. www.archives-nationales.culture.gouv.fr

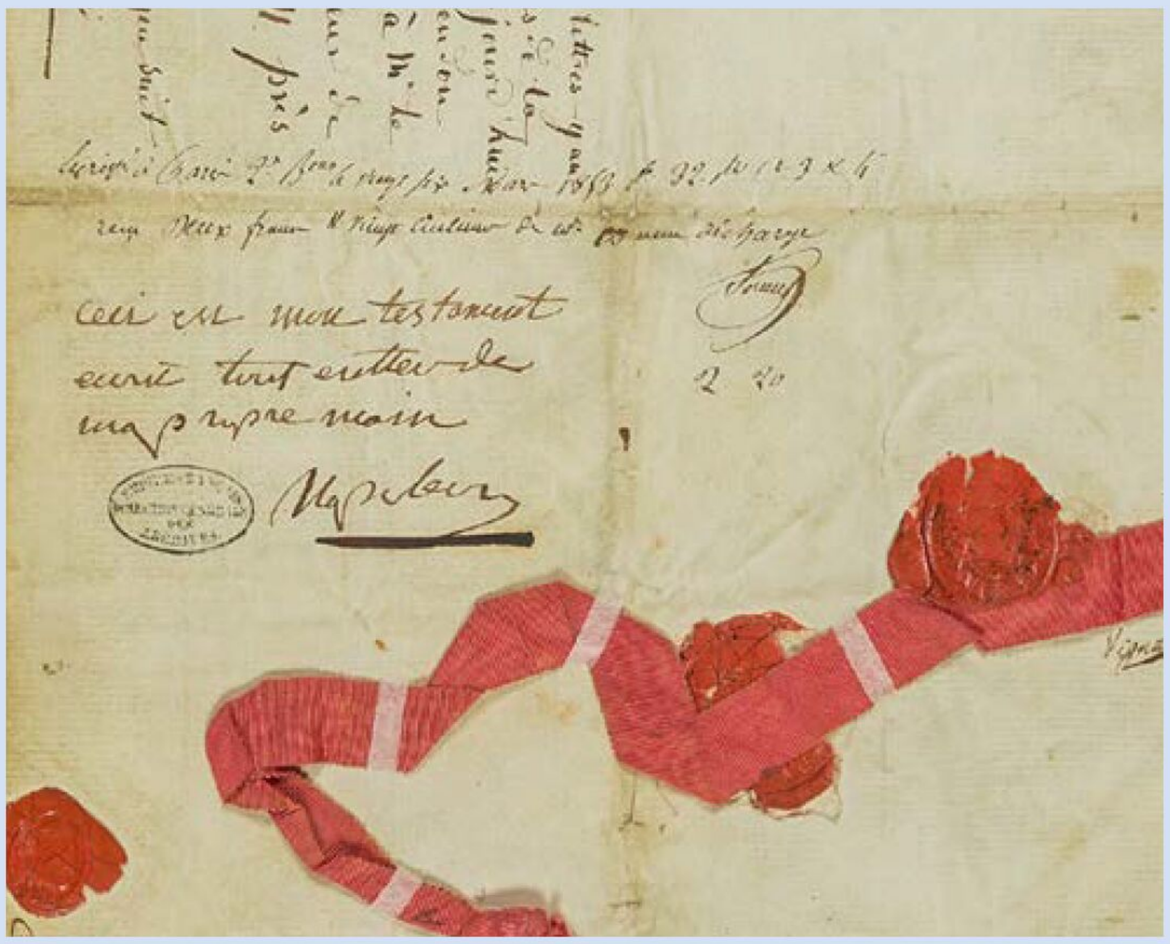

ARCHIVES NATIONALES DE FRANCE/SP

9H
LES GRANDS DOSSIERS DE L'HISTOIRE
AVEC
FRANCK FERRAND

RADIO CLASSIQUE

dab+